COUPE DE LA LOIRE



19 OCTOBRE 2025

COMPLEXE GALLIENI
RIORGES





ENTREE GRATUITE









































Réglementation de la coupe de la Loire BMX

Généralités

La Coupe de la Loire est inscrite au calendrier officiel et se déroulera conformément à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Des catégories novices ont été créées pour les débutants en U11, U13 et U15. Les pilotes ayant moins de deux ans de licence peuvent évoluer dans cette catégorie.

Déroulement et Classement

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches réparties sur l'année. Un classement général sera établi à l'issue de toutes les manches. Un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant participé à toutes les courses de la Loire. Chaque club devra proposer des arbitres afin d'obtenir des points bonus pour le classement des clubs.

Classement des clubs

Chaque club sera classé en fonction de la participation de ses pilotes. Les 5 meilleurs pilotes de chaque catégorie marqueront des points pour leur club. Un bonus de 10 points sera attribué pour chaque arbitre du club officient sur la compétition.

3. Inscriptions et Engagements

Les engagements s'effectueront via l'Espace Club. L'ajout ou l'annulation d'un pilote pourra être effectué jusqu'au jeudi12h précédant la course. Passé ce délai, une pénalité de 5 € sera appliquée pour toute modification. Il faudra alors se rapprocher de l'administrateur pour toute demande.

La clôture des engagements est fixée au 14 octobre à 12h.

Montant des engagements : 11€ pour toutes les catégories.

15 catégories

• 4 catégories 20 et 24 pouces fille/femme : U7 et U9, U11 et U13, U15 et +, cruisers femme

3 catégories Novices : U11, U13 et U15

 8 catégories 20 et 24 pouces garçon/homme : U7/U9/U11/U13/U15/U17, homme 17/29ans et homme 30 et plus

Horaires

Le timing de course sera établi par le président de jury. Il devra suivre autant que possible le timing prévisionnel suivant :

Les horaires sont donnés à titre indicatif, mais le timing peut être ajusté en fonction du nombre de participants lors de l'épreuve.

Dimanche 19 octobre 2025 : essais + compétition

• 9h : début des essais toutes catégories

11h: manches 1 et 212h30: pause repas

13h45 : manche 3 et phases finales

17h : remise des récompenses

Podium Protocolaire

Tout pilote concerné est tenu de participer aux cérémonies protocolaires. La tenue de compétition est obligatoire (hors casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club. Les objets publicitaires sont interdits sur le podium. Les pilotes doivent être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom. En cas d'absence, d'équipement non conforme ou de comportement inapproprié, le pilote pourra être sanctionné par le Président du jury par une disqualification. (Article 6.9.005 du règlement FFC).

Classement et Récompenses

a) Classement et récompenses après chaque manche

- Un podium sera organisé après les finales de la 6ème manche de la coupe.
- Les récompenses seront offertes par le club organisateur.
- Le classement des pilotes et des clubs seront mis à jour à l'issue de cette dernière manche.

b) Classement général et récompenses finales

• À l'issue de toutes les manches, un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant participé à toutes les compétitions de la Loire. Le classement général prendre en compte cette bonification.

- Classement final : Le classement général tiendra compte de 19 catégories distinctes, et les pilotes féminines seront classées séparément.
- Les récompenses finales pour les trois premiers seront remises lors de l'assemblée génèrale du Comité de La Loire.
- En cas d'égalité dans le classement final des pilotes ou des clubs, la dernière manche servira de départage.